

Un coin à nettoyer : l'Armée de l'Air!

Le populaire du 17 mai 1936

Un coin à nettoyer : l'armée de l'air !

MM. Denain et Déat ont confié à des Croix de Feu de nombreux postes de premier plan

Le cas de la cellule Croix de Feu du 22^{ème}, à Chartres

Le chef de la police de l'Air lui-même est Croix de Feu

Une des tâches les plus urgentes du prochain gouvernement de Front populaire — auquel vont tant en incomber — sera, de l'avis unanime, d'opérer une prompte épuration, une remoralisation des cadres des Services publics et de l'Air. Léon Blum a déclaré sans équivoque sa volonté d'agir énergiquement dans ce sens.

C'est tout particulièrement dans l'armée que devra s'effectuer ce travail, si l'on veut assurer la sécurité de la démocratie. Et, spécialement, dans l'armée de l'Air.

L'aviation militaire et le ministère de l'Air ont en effet été systématiquement noyautés par les Croix de feu sous le règne du général Denain. Son successeur M. Déat, le traître au Front populaire, a laissé en place tous les fascistes placés par son prédécesseur et n'a jamais rien fait pour mettre un terme à leurs agissements. Pensait-il, déjà, à mériter les voix du colonel Bordage et de M. Avios ?

C'est ainsi que presque tout le centre de l'armée de l'Air est sous le contrôle du colonel de La Rocque. Le ministère étouffe sous une pléthore de cadres et est encombré d'officiers inutiles maintenus uniquement à cause de leurs opinions politiques, alors que les bases aériennes de l'Est manquent de gradés.

Veut-on un exemple de l'activité de ces patriotes ? Piquons-en un, au hasard.

Voici le général Duseigneur, naguère encore colonel et commandant de l'Ecole de l'Air à Versailles. Croix de feu, bien entendu, comme il se doit à un officier aviateur investi d'un poste aussi important.

M. Duseigneur a été ensuite chargé du commandement de la 22^e, à Chartres. Son passage s'est fait sentir. En février dernier, les officiers et sous-officiers d'active de cette unité appartenant au « mouvement Croix de feu » se sont trouvés si nombreux qu'ils ont demandé à l'armée des tristes l'autorisation de se constituer en section autonome. Cette autorisation leur a été refusée par de La Rocque et ils sont restés sous les ordres de M. Bourgeois, président de la section locale de la Tête de Mort. Ils sont seulement inscrits sous une rubrique spéciale, afin d'échapper aux indiscrétions policières.

Est-il admissible que les militaires de carrière puissent appartenir à une organisation factieuse ? Qu'ils puissent recevoir des ordres d'autres chefs que de leurs supérieurs hiérarchiques ? Il y a là un scandale. Il y a là un danger.

Scandale et danger n'ont qu'un seul remède. L'œuvre néfaste des Duseigneur de tous poils doit être anéantie.

Au fait, qu'est-il devenu, le brave général Duseigneur ?

Aux dernières nouvelles, il s'est fait mettre en congé de personnel navigant, ce qui lui permet de continuer à toucher la solde entière de son grade, et est entré chez un constructeur d'avions (aux usines Amiot), aux appointements de 100.000 francs par an.

Fas mal, n'est-ce pas ?

C'est cette même maison Amiot qui fournissait la plupart des appareils de la 22^e. Simple coïncidence.

Et combien d'autres chefs de l'aviation sont du même acabit !

Encore un exemple : il existe une police de l'Air. Il existe aussi une aviation Croix de feu. La première serait chargée de barrer la route à la deuxième, au fameux jour J.

Qui dirige la police de l'Air ?

En Croix de feu authentique...

Jean-Maurice HERRMANN.

MM. Denain et Déat ont confié à des Croix de Feu de nombreux postes de premier plan

Le cas de la cellule Croix de Feu du 22^{ème} à Chartres

Le chef de la police de l'Air lui-même est Croix de Feu

Une des tâches les plus urgentes du prochain gouvernement de Front populaire — auquel vont tant en incomber — sera, de l'avis unanime, d'opérer une prompte épuration, une remoralisation des cadres des Services publics et de l'Air. Léon Blum a déclaré sans équivoque sa volonté d'agir énergiquement dans ce sens.

C'est tout particulièrement dans l'armée que devra s'effectuer ce travail, si l'on veut assurer la sécurité de la démocratie. Et, spécialement, dans l'armée de l'Air.

L'aviation militaire et le ministère de l'Air ont en effet été systématiquement noyautés par les Croix de feu sous le règne du général Denain. Son successeur M. Déat, le traître au Front populaire, a laissé en place tous les fascistes placés par son prédécesseur et n'a jamais rien fait pour mettre un terme à leurs agissements. Pensait-il, déjà, à mériter les voix du colonel Bordage et de M. Avios ?

C'est ainsi que presque tout le centre de l'armée de l'Air est sous le contrôle du colonel de La Rocque. Le ministère étouffe sous une pléthore de cadres et est encombré d'officiers inutiles maintenus uniquement à cause de leurs opinions politiques, alors que les bases aériennes de l'Est manquent de gradés.

Veut-on un exemple de l'activité de ces patriotes ? Piquons-en un, au hasard.

0 0 0

Voici le général **Duseigneur**, naguère encore colonel et commandant de l'Ecole de l'Air à Versailles. Croix de feu, bien entendu, comme il se doit à un officier aviateur investi d'un poste aussi important.

M. **Duseigneur** a été ensuite chargé du commandement de la 22^{ème} à Chartres. Son passage s'est fait sentir. En février dernier, les officiers et sous-officiers d'active de cette unité appartenant au « *mouvement Croix de feu* » se sont trouvés si nombreux qu'ils ont demandé à l'armée des trusts l'autorisation de se constituer en section autonome. Cette autorisation leur a été refusée par de La Rocque et ils sont restés sous les ordres de M. Bourgeois, président de la section locale de la Tête de Mort. Ils sont seulement inscrits sous une rubrique spéciale afin d'échapper aux indiscretions policières.

Est-il admissible que les militaires de carrière puissent appartenir à une organisation factieuse ? Qu'ils puissent recevoir des ordres d'autres chefs que de leurs supérieurs hiérarchiques ?

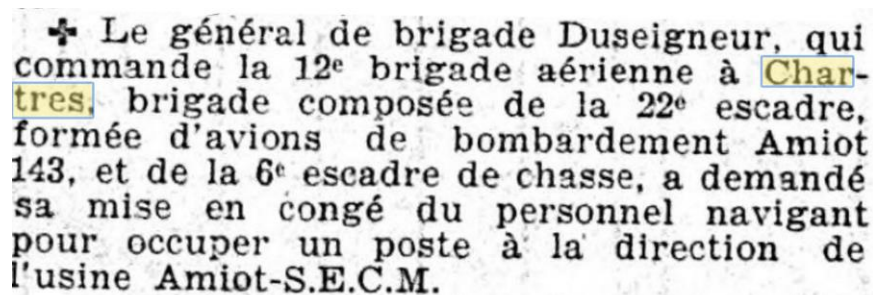
Il y a là un scandale. Il y a là un danger.

Scandale et danger n'ont que trop duré. L'œuvre néfaste des Duseigneur de tous poils doit être anéantie.

Au fait, qu'est-il devenu, le brave général **Duseigneur** ?

Aux dernières nouvelles, il s'est fait mettre en congé de personnel navigant, ce qui lui permet de continuer à toucher la solde entière de son grade, et est entré chez un constructeur d'avions (aux usines Amiot), aux appointements de 100.000 francs par an. Pas mal, n'est-ce pas ?

C'est cette même maison **Amiot** qui fournissait la plupart des appareils de la 22^{ème}. Simple coïncidence.



✚ Le général de brigade Duseigneur, qui commande la 12^e brigade aérienne à **Chartres**, brigade composée de la 22^e escadre, formée d'avions de bombardement Amiot 143, et de la 6^e escadre de chasse, a demandé sa mise en congé du personnel navigant pour occuper un poste à la direction de l'usine Amiot-S.E.C.M.

L'intransigeant – 26 avril 1936

Et combien d'autres chefs de l'aviation sont du même acabit !

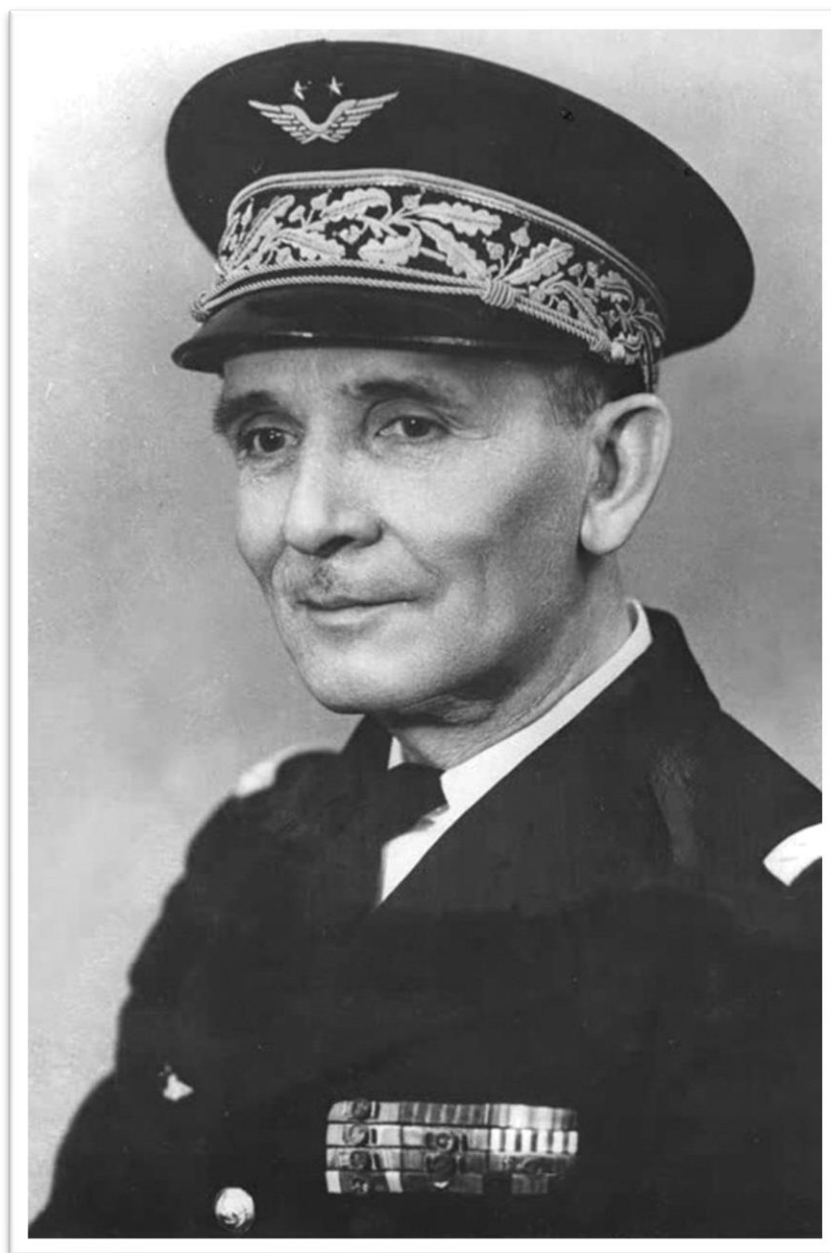
Encore un exemple : il existe une police de l'Air. Il existe aussi une aviation Croix de feu. La première se rait chargée de barrer la route à la deuxième, au fameux jour J.

Qui dirige la police de l'Air ? Un Croix de feu authentique...

Jean-Maurice HERRMANN.

.../...
2

Photographie de 1937



Edouard DUSEIGNEUR (1882-1940)

**Commandant de septembre 1915 à mars 1917 de l'escadrille N 57
puis du groupe de combat 11**

**Deux fois blessé, titulaire de la croix de guerre, neuf fois cité, il est chevalier
de la Légion d'honneur en 1915, et officier en septembre 1918**

Général de brigade aérienne en 1937

Membre du comité directeur de la Cagoule

Né à Lyon (Rhône, France)